

# **Compte rendu du CE Région Sud-Est 23 juillet 2014**

1) **REGLE DE REMPLACEMENT DE L'ELUE DEMISSIONNAIRE :**

l'élue FO démissionnaire est remplacée par sa suppléante  
→ déclaration des élus FO contre le secrétaire

2) **APPROBATION DU Projet DE PV du mois de juin 2014**

14 votants : 12 pour, 2 blancs  
PV approuvé

3) **INFORMATION en vue de consultation pour intégrer le magasin de TRETS**

magasin de 2420m<sup>2</sup>, ouvrant à 8h  
plus d'informations seront données lors de la consultation  
DUP : 3 titulaires et 3 suppléants  
RSS et CHSCT

4) **POINT sur assignation intentée par les membres CGT du CE contre le Comité d'Entreprise**

assignation au TGI d'AIX en Provence contre Mme JARILLOT et contre le CE  
audience reportée au 09 septembre  
une personne se porte candidate pour représenter le Comité d'Entreprise : M. CONROZIER  
vote : 14 votants  
1 blanc, 9 pour, 4 contre  
M. CONROZIER est désigné comme mandataire du CE

5) **ANALYSE DE LA SITUATION DE L'EMPLOI à fin juin 2014**

2988 personnes dans la DO SUD EST

6) **INFORMATION SUR INTERESSEMENT COLLECTIF**

Il est basé sur les mêmes critères que 2014, pour les années 2015 et 2016  
1100 euros pour un temps plein

7) **DATES des réunions CE du second semestre**

26 août  
30 septembre avec préparatoire  
22 octobre avec préparatoire  
19 novembre avec préparatoire  
04 décembre

8) POINT sur le rythme des catalogues de promotion  
trop de catalogues ; trop de camions pleins, trop de réserves pleines  
en cas d'incendie dans un magasin, il y a de gros risques  
CFDT alerte la direction sur la sécurité dans les magasins et notamment dans les réserves

9) POINTS sur les frais de fonctionnement  
le matériel informatique pour les membres élus du bureau, a été acheté et remboursé  
Mme JARILLOT devra rendre au CE, le destructeur de document d'une valeur de 250 euros  
CFDT demande l'achat d'un petit réfrigérateur, style top, pour le local CE  
Vote : 14 votants → 14 pour

10) POINT sur les œuvres sociales  
demande de prise en charge pour les membres de la commission OS du 22 juillet  
vote : 14 votants → 7 pour, 4 contre, 3 blancs vote défavorable

11) DOTATION CE  
Documents remis par le président

12) Evolution de la part  
Documents remis par le président

13) INFORMATION du président

prime de partage : 40 euros bruts en numéraire  
: 100 euros Net (soit 108,53€ Brut) en bons d'achats CARREFOUR

**Vos délégués CFDT**



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>